

PER
N-142
5]



Chronique du Sanctuaire

Le couronnement.—La grande solennité du couronnement est définitivement fixée au 12 octobre.

Ce n'est pas dans l'espace restreint d'un diocèse que nos regards s'arrêtent. N'est-ce pas l'amour du pays qui a inspiré et qui prépare ces grandioses solennités? Il s'agit ici du Canada tout entier. Ce sont des fêtes nationales que nous devons célébrer.

Nous espérons que Son Excellence, Mgr Sbarretti, délégué apostolique, s'adjoindra aux nombreux évêques qui viendront au Cap glorifier Marie.

La sainte Vierge saluée, reconnue, proclamée solennellement par le Souverain Pontife, par nos évêques, par tout un peuple, *Reine du Canada, Protectrice du pays, Dame du Saint-Laurent*, pourra-t-elle nous abandonner? Plus que jamais elle assurera les longs avens, les familles vivaces et les foyers prospères.

Pie X nous donne lui-même la raison de ces fêtes: *Il désire que la dévotion envers la sublime Mère de Dieu s'accroisse de jour en jour parmi nous, Il est heureux que le jubilé de l'Immaculée Conception soit marqué par un monument d'affectueuse piété, qui en transmette le souvenir à la postérité.*

Nous témoignerons notre reconnaissance à Notre Dame du Cap, en nous dévouant plus que jamais à l'extension de son